



Alexander Tondeur (1829-1905),  
Manufacture M. J. Seelig & Co., env.  
1850, zinc, peinture, Metropolitan  
Museum of Art, NY USA.

Depuis longtemps, le marché de l'art appelle « **régule** » un métal léger, moulé, qui est à proprement parler du **zinc**. D'ailleurs, les manuels techniques de l'époque parlent de « **Zinc d'Art** » pour des sculptures d'édition et objets d'art réalisés notamment à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le terme « régule » n'est quant à lui jamais utilisé au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le véritable régule est un alliage apparu à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, composé d'antimoine, de plomb et parfois d'étain. Ce régule de plomb est davantage utilisé en industrie et en mécanique que dans les arts décoratifs.

Le zinc que l'on nomme régule est un métal blanc-gris que l'on moule dans une matrice en bronze pourvue d'un axe permettant de la faire pivoter lors de la coulée. Il s'agit alors de déposer une mince couche de métal sur la paroi interne du moule. Dans les années 1860-1870, les ouvrages en zinc étaient alors produits en grande quantité par les fondeurs, ce qui, ajouté à son faible coût, servit à **démocratiser la sculpture dans la société entière**.

A la différence du bronze qu'il cherche à imiter, le zinc d'art ne se travaille jamais à froid. Il est donc **impossible de le graver ou le ciseler** : ainsi, le moule se doit d'être le plus précis possible dans la finesse des détails.

Le zinc d'art et le régule de plomb peuvent être **recouverts de cuivre par le biais de la galvanoplastie** puis dorés mais ils sont plus généralement **patinés**, c'est-à-dire peints grâce à des pigments cuivrés, argentés ou polychromes (il s'agit à proprement parler d'un glacis à la térébenthine et aux pigments). Le travail de ces patines donne alors le sentiment d'avoir en face de soi un véritable bronze d'art et il convient de savoir différencier les deux.

En premier lieu, le zinc et le régule sont beaucoup plus **légers et fragiles** que le bronze et peuvent présenter des chocs facilement visibles. En présence d'une casse, il est aisé de voir la couleur du métal d'origine, sans patine, qui, dans le cas de la régule, sera blanc-gris là où le bronze sera jaune.

Enfin, le son émis par le régule et le bronze permet de les différencier de manière certaine : donnant un petit coup sur l'objet, le régule aura une résonance mate alors que le bronze émettra un son plutôt aigu.



Japy et Cie, Pendule à poser, entre  
1870 et 1880, régule doré, musée de  
l'Horlogerie Aliermontaise à St-Nicolas-  
d'Aliermont.

En 1910, face aux nombreuses confusions, les bronziers obtinrent par arrêt de justice l'obligation pour les fabricants de zinc d'art de porter la mention « **bronze imitation** » à la place de « bronzes d'art », notamment en raison de la réalisation des mêmes modèles à la fois en bronze et en zinc ou régule. Des éditions de sculptures célèbres des **frères Hippolyte et Auguste Moreau** furent ainsi réalisées à la fois en bronze et en régule.

Le zinc d'art est utilisé pour la réalisation de petites ou grandes sculptures, pendules, chandeliers, vases ou jardinières à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1930, particulièrement pour de petites sculptures Art Déco.



Victor Segoffin (1867-1925), Buste de  
Denise Combarieu, 1909, Zinc argenté,  
marbre noir, Toulouse, Musée des  
Augustins.



Williams, Gwendoline Lucy (1870-  
1955), The Queen of Dreams, ca. 1905-  
1906, régule, Victoria and Albert  
Museum, London.



Maison Mayaud, Statuette en régule,  
fin XIXème s - deb 20e, Notre Dame  
des Arpilliers, Saumur.